



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2018-128

**APPROBATION DE LA
CONVENTION CADRE
PLURIANNUELLE**

« ACTION CŒUR DE VILLE »

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 27 août 2018 et affichée le 28 août 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **12 SEPT 2018**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi quatre septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 9^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), M. Faustin Galaor (par M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint), Mme Catherine Gossard (par M. Brandon Incana), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe) M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Daniel Vassinot à 17h09, Mme Firose Gador à 17h09, Mme Mémouna Patel à 17h11.

Départ (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury à 17h47.

Absent (s): Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2018-128

APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

« ACTION CŒUR DE VILLE »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Logement - Habitat - Politique de la ville » et « Politique Éducative Scolaire et Associative » du 23 août 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 4 septembre 2018 relatif à l'approbation de la convention cadre pluriannuelle du projet « Action Cœur de Ville » ;

Considérant que la candidature de la commune de Le Port a été retenue à l'appel à projet « Action Cœur de Ville » par décision du comité de pilotage national du 26 mars 2018 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mme Karine Infante, Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » annexée à la présente délibération ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter tous financeurs ou partenaires pour permettre la réalisation du programme ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU